



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 7 février 2013

**Préavis N° 02/2013 concernant le
projet d'extension du complexe
scolaire de Clos-Béguin, étape VI**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 février 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°02/2013,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires;
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 23'680'000.00 ;
- Autoriser la Municipalité à encaisser les subventions ;
- Autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le recours à des emprunts ;
- Amortir cet investissement sur une durée de 30 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 4 février 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Patricia Sava